11282 dodis.ch/45805

LÉGATION DE SUISSE EN ITALIE

5/a/5.

A RAPPELER DANS LA RÉPONSE



ROME 127, LE 24 avril 1933.

PIAZZA DELLA CROCE ROSSA, 3

V hade

Monsieur le Président de la Confédération,

En me référant au message que vous avez bien voulu

faire parvenir ce matin à M. le Conseiller fédéral Motta,

j'ai l'honneur de vous faire savoir que M. Motta a saisi l'oc
casion d'un entretien qu'il a eu aujourd'hui avec le Chef du

Gouvernement italien pour lui donner connaissance de votre té
légramme. Il a exposé à M. Mussolini le problème tel qu'il se

présente et la nécessité absolue dans laquelle nous nous trou
vons, surtout pour des raisons morales et non pas pour des rai
sons d'ordre protectionniste ou fiscal, d'obtenir le consente-

ment du Gouvernement italien, sans que celui-ci exige une contre-

prestation, au relèvement, dans la mesure fixée, des taux af-

M. Mussolini n'était pas au courant du problème. Il a cependant assuré M. Motta qu'il parlerait de ce problème avec le Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères et qu'il examinerait notre demande avec toute la bienveillance possible.

M. Homberger, qui rentre en Suisse ce soir, mettra le directeur de la Division du Commerce au courant des conversaAu Département fédéral de l'Economie publique,

BERNE.

férents à la soie artificielle.



tions qui ont eu lieu ces derniers jours à Rome.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'assurance de ma très haute considération.

Mynnin